

589757



PRÉFECTURE

DIRECTION DES LIBERTÉS PUBLIQUES ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES
BUREAU DU CONTENTIEUX INTERMINISTÉRIEL
ET DU DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC

PROJET D'AUTORISATION DE CRÉATION D'UNE UNITÉ TOURISTIQUE
NOUVELLE SUR LA COMMUNE DE ROUGON, RELATIF AU PROJET DE CRÉATION
DE LA REQUALIFICATION DU CAMPING MUNICIPAL VERDON-CARAJUAN

Par arrêté préfectoral du 26 août 2015 a été prescrite la mise à disposition auprès du public du dossier présenté par la commune de Rougon, relatif au projet de création d'une Unité Touristique Nouvelle (UTN) sur la commune de Rougon en vue de la requalification du camping municipal Verdon-Carajuan.

Ce projet prévoit :

- La réduction de 100 à 93 emplacements de tentes/caravanes ;
- L'installation de 11 cabanes forestières, en habitats légers de loisirs, en ossature bois, d'une superficie utile de 6 m2 réparties sur deux espaces distincts du camping ;
- L'aménagement d'un espace non clos mais couvert pour abriter une buvette ainsi que sa terrasse ;
- La construction de deux abris non clos mais couverts de 45 m2 réservés au barbecue ;
- La requalification du bloc sanitaire et l'intégration paysagère des poubelles et coffrets techniques ;
- Un rapprochement de la voie de secours existante du camping ;
- La pose de clôtures « ganivelles » ;
- L'aménagement d'une dizaine de places de parking en entrée du camping ;
- L'élargissement du cheminement piéton ;
- Des plantations dans le cadre de l'aménagement paysager.

La mise à disposition du dossier auprès du public est prévue du 15 septembre 2015 au vendredi 16 octobre 2015 inclus.

Le dossier sera déposé et tenu à la disposition du public, pour qu'il en prenne connaissance et puisse y consigner ses observations éventuelles sur un registre ouvert à cet effet :

- en mairie de Rougon, les lundi, mardi et vendredi de 9h30 à 12h30
- en sous-préfecture de Castellane, du lundi au vendredi de 9h à 11h et de 14h15 à 16h
- en préfecture de Digne-les-Bains (BCIDE) du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h.

Le dossier sera également consultable sur le site internet de la préfecture www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr (onglet publication/enquête publique/autorisation et avis/U.T.N).

Le projet d'autorisation de cette unité touristique nouvelle sera examiné par la commission spécialisée du comité de massif des Alpes le vendredi 27 novembre 2015.

589868

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE PRÉFET DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

DIRECTION DES LIBERTÉS PUBLIQUES
ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES

BUREAU DU CONTENTIEUX INTERMINISTÉRIEL
ET DU DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS AU PUBLIC

Le public est informé que par arrêté préfectoral n° 2015-198-018 du 17 juillet 2015, le délai d'instruction de la demande d'autorisation d'exploiter une extension des installations de surface d'un stockage de gaz souterrain au lieu dit Gaude à Manosque et de l'institution de servitude d'utilité publique autour des installations, est prorogé de 6 mois.

L'examen de cette demande justifie des compléments de la part de l'exploitant pour préciser des dispositions techniques déterminantes compte tenu des hypothèses de l'étude de danger. Ces éléments méritent une analyse complémentaire de la part des services de l'État et notamment de l'inspection des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement. Un report du délai d'instruction est donc nécessaire.

L'intégralité de cet arrêté sera affichée en mairie de Manosque et à proximité du site projeté durant une période minimale d'un mois, ainsi que sur le site Internet de la préfecture des Alpes-de-Haute-Provence sous les rubriques Publications/Enquêtes Publiques.

Pour consulter gratuitement

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 17 juin ; une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : CRYPTO
Forme : Société par actions simplifiée
Capital social : 4000 euros
Siège social : 45 allée des kakis, 84700 SORGUES
Objet social : Conseil en relations publiques et communication
Président : Monsieur CHARLES CALIENDO demeurant 45 SORGUES
Clause d'agrément : Se référer aux statuts.
Clause d'admission : Se référer aux statuts.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

589570

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 26 août ; une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale :
LE CHANEL
Sigle : LC
Forme : Société à Responsabilité Limitée
Capital social : 500 euros
Siège social : Bar B52, 89 rue de provence, 04200 SISTON
Objet social : Bar, brasserie, petite restauration
Gérance : Monsieur Gregory SCARBONCHID demeurant rue A, ave de hte provence, 04350 MALJAI
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

DISSOLUTION

GTP 100
Société à Responsabilité Limitée au capital de
Siège social : ZALES MEILLERES 84160
R.C.S. AVIGNON 479274060

Par décision du 30 mai 2015, l'assemblée générale en dissolution anticipée de la société, à compter du 31 mai 2015.

A été nommé Liquidateur Monsieur PELLEGRIN BRU TOURNIER, 01230 SAINT RAMBERT EN BUGÉY, av. étendus pour réaliser les opérations de liquidation et par voie ci.

Le siège de la liquidation est fixé 6 RUE TOURNIER, 0 EN BUGÉY, adresse à laquelle toute correspondance devra et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation se fera au Tribunal de Commerce de AVIGNON.
Mention en sera faite au R.C.S. de AVIGNON.

APPEL D'OFFRES

589865

AVIS D'ATTRIBUTION

ORGANISME PASSANT LE MARCHÉ :
CC PAYS SORGUES ET MONTS VAUCLUSE
350 Avenue de la Petite Marine 84800 L ISLE SUR LA
Courriel : ccpsmv@ccpsmv.fr
Type de l'acheteur public : Etablissement public territorial
Contact : Monsieur GONZALVEZ Pierre

OBJET DU MARCHÉ :
Acquisition d'un véhicule destiné à la collecte des emb.

TYPE DE MARCHÉ : Fournitures

TYPE DE PRESTATIONS : Achat

CRITÈRES D'ATTRIBUTION :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée à l'ensemble des critères énoncés dans le règlement de la consultation (le plus des charges...)

MODE DE PASSATION :
Procédure Adaptée
Article 28

TITULAIRE(S) :